

## SUÈDE

*La convergence du PIB par habitant a repris, mais il subsiste un écart par rapport aux pays les plus performants, aussi bien pour l'utilisation des ressources en main-d'œuvre que pour la productivité.*

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### Réduire l'impôt marginal sur les revenus du travail

Les cotisations de sécurité sociale et l'impôt sur le revenu se traduisent au total par un taux marginal d'imposition supérieur à 60 %, même pour les revenus légèrement supérieurs au salaire moyen à temps plein. En conséquence, les salariés sont peu incités à accroître leur nombre d'heures travaillées.

**Mesures prises :** Un crédit d'impôt lié à l'exercice d'un emploi, qui représente plus de 1 ¼ pour cent du PIB, a été instauré à partir de janvier 2007, de façon à mieux valoriser le travail par rapport au chômage ou à l'inactivité. Il réduit également les taux marginaux d'imposition des salariés à revenu bas à moyen.

**Recommandations :** Diminuer les taux marginaux pour l'impôt sur le revenu pour les revenus supérieurs à la moyenne en relevant le seuil à partir duquel l'impôt d'État sur le revenu s'applique ou en réduisant le taux de cet impôt. Cette mesure pourrait être financée par une diminution des dépenses, la suppression de certaines exonérations fiscales et une augmentation des impôts immobiliers.

#### Réformer l'assurance maladie et l'assurance invalidité

Le nombre d'absences des travailleurs pour cause de maladie et des titulaires d'une pension d'invalidité a fortement augmenté à partir de la fin des années 90. Il baisse actuellement, tout en restant parmi les plus élevés dans la zone OCDE.

**Mesures prises :** À partir de 2007, le plafond des indemnités de maladie a été abaissé et les cotisations patronales sont supprimées en cas d'embauche d'une personne ne travaillant plus depuis plus d'un an, notamment pour cause de maladie ou d'invalidité. Toutefois, la participation financière des employeurs aux indemnités de maladie a été réduite. On ne fera plus appel aux évaluateurs non spécialistes, l'évolution des symptômes diffus sera améliorée et des mesures seront prises pour lutter contre l'abus et la fraude.

**Recommandations :** Continuer à améliorer l'administration des caisses locales d'assurances sociales, qui n'ont pas toujours appliqué les nouvelles règles plus strictes. Instaurer une durée limite pour le bénéfice des prestations d'invalidité, avec renouvellement conditionnel à une évaluation des possibilités de réadaptation.

#### Réformer la législation sur la protection de l'emploi

Une trop stricte protection de l'emploi a tendance à figer les modalités d'organisation du travail en réduisant la rotation des effectifs. Si l'on y ajoute les charges administratives et une lourde fiscalité, cela peut décourager de quitter un emploi sûr pour créer une entreprise, en freinant ainsi l'innovation.

**Mesures prises :** Les entreprises de moins de 10 salariés sont maintenant exemptées de certaines dispositions de la législation sur la protection de l'emploi et, à compter de 2007, un nouveau type de contrat à durée déterminée sera mis en place.

**Recommandations :** Réexaminer les éléments de la législation sur la protection de l'emploi qui sont les plus susceptibles d'entraver la création d'entreprises et la flexibilité des entreprises.

### Autres grandes priorités

- Réduire l'âge moyen auquel débutent les études dans l'enseignement supérieur et faire en sorte que ces études soient achevées plus tôt, afin d'accroître l'efficacité du système éducatif et l'offre de main-d'œuvre qualifiée. Modifier les règles d'admission et éliminer les aides lorsque la durée des études est trop longue. Mettre en place des frais de scolarité et des prêts étudiants dans l'enseignement supérieur pour favoriser l'achèvement des études.
- Réformer la politique du logement pour améliorer l'allocation des ressources et accroître la mobilité des travailleurs. Faire en sorte que les loyers soient fixés en fonction de la situation du marché, en particulier dans le secteur locatif privé. Renforcer la concurrence dans la construction et améliorer les procédures d'urbanisme.